



16ème législature

Question N° : 14968	De M. Ian Boucard (Les Républicains - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Santé mentale des étudiants	Analyse > Santé mentale des étudiants.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Ian Boucard appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation critique de la santé mentale des 11-24 ans qui se dégrade continuellement depuis la crise sanitaire. En effet, selon Santé publique France, la santé mentale des Français s'est dégradée, une tendance constante depuis septembre 2020. Cette détérioration concerne plus particulièrement les adolescents de 11 à 17 ans et les jeunes adultes de 18 à 24 ans. Malgré cela, plus d'un tiers des 18-24 ans estiment ne pas prendre soin de leur santé mentale. Par ailleurs, entre 2014 et 2021, la prescription d'antipsychotiques a progressé de 49 %, celle des hypnotiques et sédatifs de 155 % et enfin celle des antidépresseurs de 63 %. Plus alarmant encore, 32 % des 18-24 déclarent avoir au moins un trouble de santé mentale. Face à ce constat, le Sénat a adopté à l'unanimité, le 17 janvier 2024, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à ériger la santé mentale des jeunes en grande cause nationale. Le Premier ministre a quant à lui annoncé faire de la santé mentale une grande cause de son action gouvernementale lors de son discours de politique générale du 30 janvier 2024. Il a notamment annoncé la mise en place dans chaque département de maisons des adolescents, la possibilité d'un accès direct à un psychologue sans passer par un médecin pour les jeunes ainsi que le recrutement supplémentaire d'infirmières scolaires. Cependant, des mesures complémentaires et ambitieuses sont nécessaires telles que l'accès gratuit à des psychologues pour les jeunes, la mise en place de structures d'écoute et d'accueil dans tous les lycées, la promotion du lien social des étudiants, la prévention du harcèlement et de l'intimidation par la formation des professeurs ainsi que l'intégration des programmes d'éducation à la santé mentale dans les écoles pour mener des actions de sensibilisation. Plus qu'un phénomène passager, la dépression semble devenir le mal du siècle pour la jeunesse. Cela est dû à de nombreux facteurs : harcèlement, inquiétude, isolement social, précarisation des étudiants, etc. Tous ces facteurs conduisent à un constat clinique dramatique : troubles du sommeil, phobie scolaire, anorexie, troubles obsessionnels compulsifs (TOC), dépression, schizophrénie, consommation abusive d'alcool, de drogue, agressivité, isolement social et acte suicidaire dans les cas les plus tragiques. Ainsi, le manque de moyens et d'actions concrètes au fil des années est préoccupant pour le bien-être des jeunes. C'est pourquoi il lui demande un calendrier prévisionnel des actions annoncées par le Premier ministre et si elle envisage de prendre des mesures complémentaires pour améliorer de manière durable la santé mentale des jeunes dans le pays.